

Lancement du budget participatif

Chaque Cournonsécois(e) peut se mobiliser pour la commune en soumettant un projet d'investissement autour de l'environnement.

10 000 euros réservés pour une ou plusieurs propositions directement mises en avant par les habitants.

**Vous proposez,
Vous votez
Nous réalisons
ensemble**

Les projets doivent répondre à différents critères de recevabilité :

- Relever des compétences communales
- Répondre à l'intérêt général
- Etre localisés sur la commune de Cournonsec

Le comité de suivi étudie la faisabilité des projets déposés. A ce titre, les personnes composant le comité ne pourront pas déposer de projet.

CALENDRIER

**Jusqu'au
21/05**

Appel à candidature pour être membre du comité de suivi de faisabilité

22 mai à 10h

Réunion d'information et tirage au sort en présence de Mme le Maire

**Du 24/05
au 30/06**

**Dépôt
des
projets**

Faites nous part de vos projets

**Du 01 /07
au 31/08**

Etude

Etude et analyse de la faisabilité des projets par le comité de suivi du budget participatif

**Du 01/09
au 30/09**

**Communication
des projets en
compétition**

Les projets à soumettre au vote des Cournonsécois sont rendus publics

**Du 01/10
au 21/10**

Vote

Votez pour votre projet préféré

Fin octobre

Dépouillement

Dépouillement des votes en présence du comité de suivi

Budget participatif :

J'ai un projet

**sur l'environnement
pour ma commune**

Transition
écologique

Protection de la
biodiversité

Développement durable

Espaces
verts

Cadre
de vie

Faune et Flore

Propreté

A partir du mois d'avril

La commune de Cournonsec vous invite à imaginer et proposer un projet.

Rendez-vous sur www.cournonsec.fr pour télécharger le dossier d'inscription

Et pour toutes informations :

budgetparticipatif@cournonsec.fr

**BUDGET
participatif
2021**

